

Audience du 18/10/23 avec le recteur de l'académie de Reims

Présents :

- 3 représentants pour la FSU :
Younes Zakari, CPE (secrétaire FSU 51), pour les vies scolaires et les non enseignants
Yohan Odivart, certifié en histoire géographie (secrétaire académique du SNES Reims) pour les personnels du 2nd degré
Cyrille Poncin, PE (co-secrétaire du SNUipp 51), pour les personnels du 1^{er} degré
- 2 représentants pour l'UNSA :
Jean-Michel Alavoine, PE
Arnaud Meilhan, PE
- 1 représentant pour le SGEN-CDFT :
Dominique Barraud, PE
- Vincent Stanek, recteur
- Franck Houdelet, directeur de cabinet
- Cyrille Bourgery, directeur des ressources humaines
- Isabelle Avigliano, chargée des relations sociales

L'audience commence à 10h30 par les remerciements du recteur concernant les hommages dignes et les postures politiquement neutres des organisations syndicales suite à l'assassinat de Dominique Bernard.

Ordre du jour :

- Constats et ressentis au niveau académique, remontées au ministère, revendications de la part des représentants des personnels

- Eléments de réponse et de réflexion puis pistes de travail mobilisables et envisageables de la part du recteur

Les échanges se sont faits principalement autour de deux points :

- Sécurisation des espaces scolaires
- « Sécurisation » pédagogique

Bilan de la journée du 16 octobre : constats et pistes de travail suite à cet événement tragique

Constats du recteur :

- Un seul signalement sur l'ensemble de l'académie le jour même de l'hommage (procédure en cours) mais il est nécessaire de rester vigilant. En effet, les jours suivants il y a eu quelques problèmes liés à la situation géopolitique surtout. Procédure rectorale après chaque signalement :

- 1) signalement nominatif au procureur de la République
- 2) puis saisie du conseil de discipline de l'établissement

- Une cellule d'écoute téléphonique a été mise à disposition au niveau académique pour les personnels. Le numéro de téléphone est le 03/26/05/68/00. Cette cellule reste active du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h. Quatre collègues l'ont utilisée lundi 16 octobre.
- Quelques personnels restent à accompagner. Le rectorat est en conscient.

Constats et revendications pour les enseignants du 1^{er} degré (Cyrille Poncin, FSU)

- Situation de crise sur le groupe scolaire Dauphinot de Reims le lundi 16 octobre
- Le 1^{er} degré est l'angle mort des directives de sécurité : il existe une véritable contradiction entre « vérifier les sacs » et « éviter les attroupements ». En effet, de quels moyens dispose le/la directeur-trice ou l'ATSEM lorsqu'il/elle se retrouve seul-e, dans la majorité des cas, à la grille de l'école ?

Nous savons, Monsieur le Recteur, que l'Etat ne pourra pas mettre un policier devant chaque école.

Et ce n'est pas ce que nous voulons. Nous voulons travailler sereinement avec nos élèves.

Mais il faut être prêt à réagir face à ces situations de crise que rien ne peut anticiper.

Le sang-froid, les bons réflexes, cela s'apprend.

- **Il est plus qu'urgent de former dans un premier temps, les assistants de prévention, les directrices et directeurs d'école à la gestion de crise, aux gestes de premiers secours.**
- **Il est plus que temps que les directeurs soient déchargés de classe, tout en gardant des missions d'enseignement, plus qu'urgent qu'ils soient assistés de personnels administratifs tout comme le sont les chefs d'établissement.**
- **Les FSD SST doivent être saisis pour s'emparer de cette problématique afin de réfléchir à des plans de prévention, des outils à mettre à disposition des équipes pour appréhender au mieux ces situations de crise et pour gérer l'avant et l'après.**

Eléments de réponse du recteur :

- Une nouvelle réunion avec le recteur sera organisée au retour des vacances de Toussaint.
- Des formations proposées au niveau de la gestion de crise et des 1^{ers} secours seront proposées par l'E AFC.
- Il y aura une augmentation de la cadence des formations.
- Une proposition sera faite à la préfète de région d'établir un état-major de sécurité spécifique sur la sécurisation du bâti scolaire (cartographie sur la sécurité).
- Une mobilisation de moyens financiers (au niveau de la préfecture) sera demandée pour l'accompagnement des communes en vue de la sécurisation des espaces scolaires.
- Dorénavant, il n'y aura plus qu'un seul PPMS qui est fusionné et piloté par la DSDEN (pour le 1^{er} degré).
- Des solutions existent telles que la mise en place de visiophones.

Intervention (Cyrille Poncin, FSU)

- Les situations des écoles urbaines et des écoles rurales sont complètement différentes. Toutes les écoles ne disposent pas forcément de grilles fermant à clés ou d'enceintes totalement clôturées. Toutes les écoles ne disposent pas non plus de dispositifs d'alerte anti intrusion ce qui reste un choix des communes qui s'accompagne par un coût conséquent. Dans le milieu urbain, la police municipale et la police nationale sont plus proches géographiquement des écoles ce qui permet de les sécuriser plus rapidement que dans le rural où les écoles ne sont pas forcément proches des brigades de gendarmerie.

- Qui est à la manœuvre lors de la mise à jour ou l'écriture des nouveaux PPMS puisque le directeur d'école doit être accompagné par la municipalité ou l'établissement public de coopération intercommunale ? D'après les nouveaux textes sortis en juillet, cette responsabilité n'incombe donc plus au directeur qui est dorénavant uniquement consulté. Cependant aujourd'hui, l'agent de prévention de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale est inexistant ou pas facilement joignable car il n'est pas encore identifié ce qui pose un problème pour l'élaboration des PPMS.
- Certes, la solution du visiophone existe mais elle reste très difficile à déployer parce qu'elle représente un coût élevé pour les communes. Par exemple, il a fallu 8 ans soit 24 conseils d'école consécutifs pour mettre un visiophone dans mon école élémentaire à Reims. Quid des autres communes urbaines et rurales ?

Constats et revendications pour les enseignants du 2nd degré (Yohan Odivart, FSU)

- La banalisation du temps de 8h à 10h était importante, d'autant plus qu'escamotée il y a 3 ans pour Samuel Paty, mais insuffisante car il y a eu des échanges autour de la sécurisation des établissements et de l'accueil des élèves mais peu d'échanges autour des émotions et du ressenti des enseignants eux-mêmes. Il reste un sentiment d'avoir été envoyés « au front » sans considération. De plus, dans certains établissements ruraux l'accueil des élèves a eu lieu dès 8h00 - 8h30 ce qui a entraîné que des collègues n'ont pas eu accès à ce temps banalisé.
- Il n'y a pas eu de problèmes majeurs liés à l'hommage mais il y a eu tout de même quelques situations conflictuelles ou compliquées qui ont été appréhendées par les enseignants lors de situations d'enseignement ou autour de la minute de silence.
- Les problématiques de la plage horaire du numéro de téléphone et du personnel dédié qui ont été mis à disposition par le rectorat ont été soulevées par des collègues. Le mail envoyé était bien trop lacunaire.
- La venue des corps d'inspection a été globalement appréciée dans les établissements suite à l'évènement quand ils sont venus pour montrer la solidarité académique et non pour des prescriptions.
- Le problème de réactivité le jour de l'évènement reste posé (vendredi après-midi).

La FSU demande, à nouveau, que les FS-SSCT puissent être saisies pour établir des plans de prévention au niveau académique.

- Aujourd'hui dans les salles des profs il y a une colère des enseignants par rapport à l'écart entre les discours d'héroïsation de l'enseignant assassiné Dominique Bernard ou l'essentialisation des profs « socle de la République » et leurs réelles conditions de travail au quotidien (mépris, suppressions de postes, Pacte).

La FSU demande une politique éducative plus ambitieuse avec plus de moyens humains. Elle réclame l'arrêt de la politique éducative actuelle qui vise à supprimer des postes chaque année pour des raisons budgétaires mais qui ne va pas dans l'intérêt des élèves et du service public d'éducation.

Eléments de réponse du recteur :

- Le recteur reconnaît que la situation dans les établissements ruraux n'était pas idéale et que la gestion de la situation a été complexe. Il y a eu demande du rectorat auprès des chefs d'établissement d'être proactif dans la communication vers les parents d'élèves pour qu'ils puissent amener leurs enfants à 10h.
- Des consignes pour qu'un temps d'échange ait lieu pendant les 2 heures banalisées ont été transmises par le rectorat aux chefs d'établissement.
- Une réflexion sera menée par le rectorat autour d'une meilleure communication et d'une meilleure information pour la cellule d'écoute téléphonique ainsi que pour essayer de voir comment améliorer la réactivité des services académiques dans le respect du cadrage ministériel.

- Le ministère a annoncé la mise en place de cellules pédagogiques dédiées aux situations d'enseignement pour réagir aux problèmes spécifiques. Il souhaite que les collègues puissent être soutenus lorsqu'ils sont face à une situation problématique, et puissent échanger avec un collègue ou un expert de vive voix.
- Le rectorat va interroger les corps d'inspection pour compléter les formations nationales massives longues à mettre en œuvre par des formations académiques opérationnelles plus ciblées et plus rapides.
- Le recteur s'engage à une nouvelle réunion après les vacances de Toussaint pour présenter un bilan sur l'académie et le plan de prévention qui sera mis en œuvre.

Constats et revendications pour les personnels d'éducation du 2nd degré (Vie Scolaire) (Younes Zakari, FSU)

- Le CPE est devenu le commissaire des AED - policiers et ce n'est pas sa mission. Il n'est pas le personnel de police des établissements. Suite à cet attentat terroriste, une certaine peur s'est instaurée au sein des personnels d'éducation. Un sentiment prédomine au sein de la vie scolaire, avec des personnels envoyés à l'entrée des établissements : « Nous, on peut mourir ! ». Cette prise de conscience amène certains AED à vouloir démissionner. Or, il y a déjà un problème du recrutement. Les missions de la vie scolaire sont devenues multiples entre le suivi des élèves et cette nouvelle mission chronophage du contrôle des sacs à l'entrée des établissements. Le manque criant de personnels d'éducation risque donc de s'accroître très prochainement.
- Les CPE éprouvent des difficultés pour demander aux élèves et aux usagers plus âgés (GRETA) d'ouvrir leurs sacs. La relation de confiance établie avec les élèves et les personnels qui a pu être au fil du temps est mise à mal par cette nouvelle procédure qui ne relève pas directement de leurs compétences.

La FSU demande une politique éducative plus ambitieuse avec plus de moyens humains mieux formés.

Elément de réponse du recteur :

- Annonce du ministre : « 1000 postes (d'AED) en plus » pour tout le territoire national.

Intervention (Younes Zakari, FSU)

- **La FSU estime que c'est très peu à l'échelon national par rapport à l'ampleur du problème.**

Derniers questionnements (Yohan Odivart, Cyrille Poncin, Younes Zakari, FSU)

La FSU s'interroge sur d'autres points :

- Quid de la cellule pour gestion du stress post traumatique ?

Les services académiques reconnaissent que les procédures d'activation de cette cellule - qui existe- sont à interroger et qu'il faut prévoir et planifier (aussi en cas d'attentat dans l'académie).

- Quid des réseaux PASS MGEN ?

Une meilleure information à destination de la profession sera faite par les services académiques pour pouvoir bénéficier de cette écoute 24h/24

- Quid des EMS ?

La FSU s'interroge sur la possibilité de faire intervenir les EMS dans les établissements et dans les formations proposées afin d'apporter leurs expertises dans le cadre de plans de prévention.

Le rectorat n'y est pas opposé même si ce n'est pas la mission première des EMS qui est tout d'abord une équipe d'intervention au sein des établissements dans des situations d'urgence. Cependant, les EMS sont déjà associées à des formations. Il reste à voir les possibilités calendaires compte tenu du grand nombre d'établissements présents sur le territoire académique.

L'audience s'est terminée à 12h15 sans qu'un nouveau rendez-vous soit fixé mais avec l'engagement du recteur de se réunir à nouveau après les vacances de Toussaint pour présenter un bilan précis sur l'académie ainsi que le plan de prévention qui sera mis en œuvre.